

Association

animation

diffusion

échanges

LES EXQUIS MOIS

L'Adéenne

La lettre de l'association A. D. É.

Numéro 22 – 4ème trimestre 2012

Automne 2012

Madame, Monsieur,

Dans quelques jours, la nature d'une façon générale, les forêts en particulier, se pareront des belles couleurs automnales. Ce nouveau changement cyclique, parce que rituel, nous laisse assez indifférent ou pour le moins n'éveille plus beaucoup notre curiosité. Pourtant, à observer de plus près ces décors naturels, devenus si joliment embellis, que de tons, de nuances, d'harmonies du rouge au jaune ! Ils sont à comparer avec les éléments particuliers qui composent telle ou telle œuvre picturale mais qui constituent un tout révélé par ses couleurs, l'art de la composition, la sensibilité de l'artiste.

De façon concomitante et de la même manière, au-delà de l'ensemble des activités organisées, quel plaisir, quel enchantement pour l'association d'accueillir aux cours de théâtre pour enfants de nouveaux jeunes, adéens mais autant des communes voisines ! Plus que tout discours, le succès de cette aventure dans la durée est le signe, encourageant, que cette activité contribue, aux yeux de tous et très positivement, au développement de la personnalité de ces jeunes.

D'ailleurs, cette reconnaissance nous a été également confirmée par l'un de nos partenaires, la CAF, qui, cette année, nous a versé une petite aide supplémentaire au regard du travail réalisé sur le terrain de l'animation du village. Publiquement, nous tenons, ici, à l'en remercier.

**Au nom des membres
du bureau, du CA : J. C.**

« L 'a. d. é. pêche... »

C'est la rentrée !

Après la pause estivale, c'est la Rentrée : l'atmosphère est donc au travail, il faut s'y remettre. Pour ça, les objectifs sont définis, l'agenda est rempli. Voilà, tout le monde est sur le pont. Les uns se préoccupent de l'école par le biais des réunions entre parents d'élèves et professeurs, le transport scolaire, les autres réfléchissent à des activités sportives ou de loisirs. Quel club choisir ? Quelle association ? Yoga, gym, zumba ou bien théâtre et musique ? A chacun de voir, de se situer. D'autres sont au travail et pensent à des mutations, des réorientations, des promotions. Octobre, c'est aussi le mois des chasseurs, des cèpes, des vendanges...

C'est le moment des engagements, des inscriptions, des renouvellements, des abonnements ; on se procure des sacs, des trousseaux, des habits de saison, des chaussures.

Les chaînes de télévision débattent leurs programmes de rentrée avec des grilles, des nouvelles têtes, des surprises.

Bon, alors qu'est-ce qu'on attend pour y aller, nous aussi ?

Top départ !

M. G.

Lourdes-Infos.com
Journal indépendant en ligne

24h/24 et 7 jours/7
L'ACTUALITÉ EN DIRECT
www.lourdes-Infos.com



Cette structure bénéficie d'un
financement de la Caisse
d'Allocations Familiales des
Hautes-Pyrénées

AGENDA TRIMESTRIEL
Octobre, novembre, décembre 2012

Atelier Lectures de contes.

Pour les jeunes enfants accompagnés, ils ont lieu une fois par mois.

Jour et heure : le samedi de 11 à 12 H.

Lieu : Salle culturelle d'Adé.

Dates des séances :

le samedi 13 octobre 2012,

le samedi 17 novembre 2012,

le samedi 8 décembre 2012.

Adhésion à l'association.

Lectures de contes à l'école :

Une fois par mois à la demande des enseignantes.

Ateliers cours de théâtre enfants.

Deux ateliers fonctionneront encore cette saison.

Jour et heure : le mardi soir à partir de 17 H 30.

Lieu : Salle des fêtes d'Adé.

Début des cours : le 2 octobre 2012.

Adhésion à l'association + participation trimestrielle des parents.

Atelier Créations Loisirs.

L'atelier fonctionne à raison d'une fois par semaine tout au long de l'année.

Jour et heure : le jeudi de 18 H à 20 H.

Lieu : Salle culturelle d'Adé.

Reprise : le jeudi 13 septembre 2012.

Adhésion à l'association.

Atelier Jeux de cartes, de société.

Cet atelier fonctionne aussi une fois par semaine.

Jour et heure : le jeudi de 16 H à 18 H.

Lieu : Salle culturelle d'Adé.

Reprise : le jeudi 13 septembre 2012.

Adhésion à l'association.

Atelier théâtre des Exquis Mots.

Les répétitions ont lieu une fois par semaine.

Jour et heure : le jeudi soir à 20H.

Lieu : Salle des fêtes d'Adé.

La troupe se produit en général une fois par mois, ici ou là.

Adhésion à l'association.

Pour tous renseignements : coordonnées des responsables en page 4.

« a. d. é. lie... »

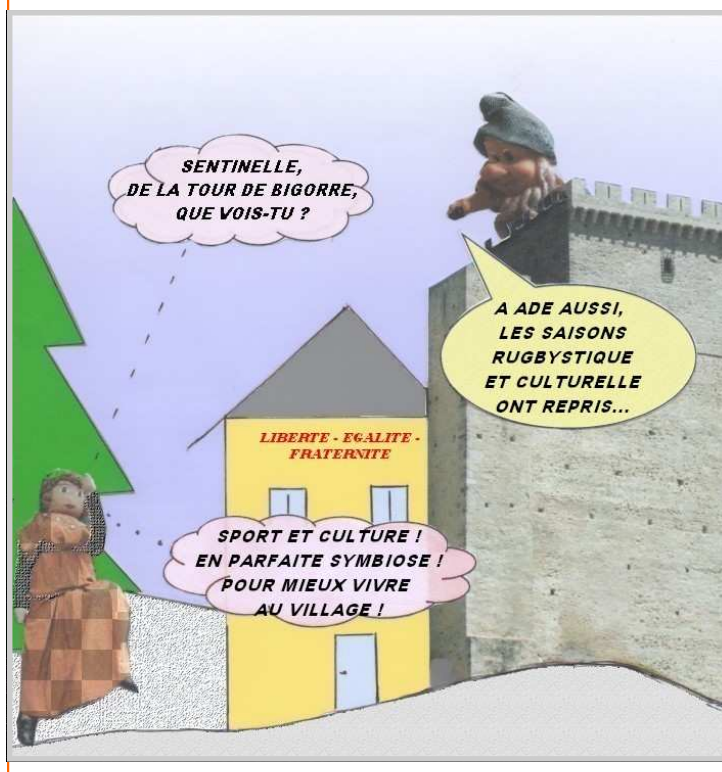
Il était une fois...

Pour la plus grande joie des enfants, et à la demande des enseignantes, Béatrice et Jeanne de la troupe des Exquis Mots interviennent une fois par mois à l'école du village dans les classes de maternelle et CP-CE1.

De plus, elles animent un samedi par mois une séance de lectures de contes pour les enfants de 2 à 6 ans à la salle culturelle de 11 H à 12 H.

Merci aux parents ou grands-parents qui accompagnent leurs petits.

Pétronille et la sentinelle



Cours de gymnastique

Les cours de gym pour jeunes et adultes viennent de reprendre à raison de 2 fois par semaine :

- le lundi de 19 H 30 à 20 H 30 ;
- le mercredi de 19 H 15 à 20 H 15.

Lieu : Salle des Fêtes d'Adé.

La cotisation est de 90 € l'année soit 9 € / mois. Les 2 premiers cours sont gratuits.

Renseignements auprès de :

- Nadine : 05 62 42 20 23
- Lydie : 05 62 94 20 47.

CHELLE-DEBAT

8^{ème} édition de la semaine de

« Théâtre en automne »

Libre participation

Vous ne les verrez pas à la télé

LES EXQUIS MOIS

***s'y produiront le
mercredi 31 octobre 2012***

21 H - Salle des Fêtes

« **a. d. é.** lie... ou délie »

(Suite de la page 4)

lâchers : en septembre, octobre et novembre. Elle procède aussi à la réintroduction du lapin de garenne (40).

Dans notre commune, la chasse aux faisans et perdreaux est limitée à 3 pièces par journée de chasse; 2 pour les lapins. La préfecture nous a attribué 12 chevreuils pour la période 2012/2013. La bécasse(oiseau migrateur) est également chassée sur notre territoire. La palombe est peu chassée sur la commune, il n'y a plus que 3 palombières dans les bois communaux contre une quinzaine dans les années soixante. L'abondance de la culture du maïs, ici comme au niveau national, a eu pour conséquence l'augmentation considérable de la population du sanglier qui a plus que doublé en vingt ans. Chaque année, une trentaine de sangliers sont prélevés sur nos territoires.

Les vautours qui tournoyaient au-dessus de la lande avaient été attirés par des carcasses de chevreuils ou de chèvres.

Effectivement, on constate tous les ans des dégâts dans les cultures. Les agriculteurs peuvent alors déposer des demandes d'indemnisation (3 sur notre commune, 240 au niveau départemental) auprès de la DDA qui les indemnise avec la cotisation supplémentaire payée par les chasseurs.

► Le braconnage aurait-il complètement disparu ? Quel est le rôle des gardes fédéraux

s'il y en a ?

Malheureusement le braconnage n'a pas disparu même sur notre commune. Ce sont maintenant des gardes de l'ONCFS - Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage- qui sont chargés de cette lutte. Notre société, pour sa part, a 3 gardes particuliers assermentés.

► Localement, vous retrouvez-vous nombreux au sein de votre société ? Un permis de chasse est-il nécessaire ? Un fusil de chasse entre-t-il dans la catégorie des armes à feu à déclarer ?

Notre société locale est composée de 55 chasseurs dont une vingtaine de non résidents dans la commune.

Pour la chasse au gros gibier, nous avons créé un G. I. C, un Groupement Inter Communal-, avec la Diane du Marquisat qui regroupe les communes de Lanne, Bénac, Barry ainsi que la société de chasse de Saint-Martin. Une quarantaine de chasseurs adhèrent à ce groupement. Ils doivent se soumettre aux règles du GIC et en particulier à celles, strictes, concernant la sécurité.

Le permis de chasse est une obligation. Pour moi, il peut être assimilé à un port d'arme.

Les armes de chasse (5ème catégorie, semi-automatiques) doivent être déclarées à la Préfecture à l'exception des fusils qui tirent un seul coup par canon.

J-C. P.

VIE LOCALE : Témoignage de Jean-Claude, un des responsables du bureau de la Société de Chasse

Tout d'abord, Jean-Claude, nous te remercions d'avoir accepté pour notre journal de répondre à quelques-unes de nos questions.

.....

► Si tu veux, commençons par la question qui fâche. Comme la corrida, la chasse a ses partisans, ses pratiquants et ses détracteurs, ses opposants, catégoriques puisqu'une association nationale pour l'abolition de la chasse existe. Pour toi, pour vous, ici, quelle est votre vision, votre conception de la chasse ?

L'éthique du chasseur a évolué au cours des vingt dernières années. Son premier devoir aujourd'hui est de respecter le gibier. Passionné de nature, il doit connaître les mœurs et l'environnement des animaux. Pendant longtemps, l'homme chassait pour vivre mais il y prenait sans doute aussi du plaisir. C'est un peu de ce plaisir que le chasseur d'aujourd'hui retrouve.

Face à l'évolution des techniques agricoles et industrielles (engrais, produits phytosanitaires), le chasseur doit être celui qui par ses efforts dans la nature permet à la faune de se développer. Il lui est

donc légitime de prélever le surplus de son action.

► Essayez-vous de respecter la charte proposée par la Fédération nationale des chasseurs qui vise au bon comportement des chasseurs, aux bonnes pratiques cynégétiques ? Utilisez-vous toujours des cartouches à plomb (munitions toxiques) ?

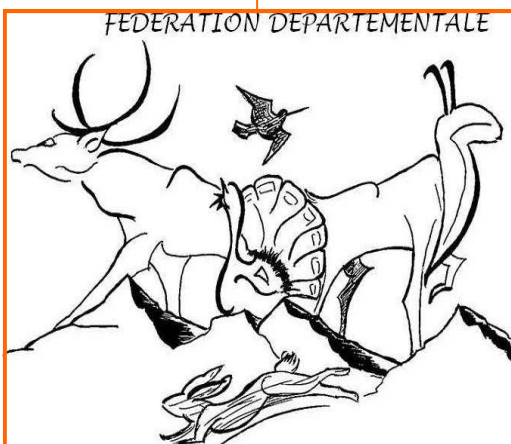
Un arrêté du 21 mars 2002 instaure l'interdiction de cartouche à plombs dans certaines zones (fleuves, lacs, étangs). D'autres cartou-

ches existent en billes d'acier enrobées de tungstène ou d'étain.

► Le gibier, sur nos territoires, abonde-t-il ? Est-ce exact que vous êtes limités en nombre de têtes pour chacune des espèces ? Et procédez-vous toujours à des lâchers de gibier d'élevage ? Les sangliers, causent-ils des dégâts au niveau des cultures, surtout des maïs ? Qu'en est-il des vautours qui, un temps, tournoyaient au-dessus de la lande en particulier ?

Notre société lâche tous les ans environ 250 faisans et perdreaux répartis en trois

(Suite page 3)



L'Adéenne n° 22

La lettre trimestrielle de l'association A. D. É.

Ont collaboré à ce numéro :

Les membres du bureau : Marc Garcia - Jean Carassus - Hervé Ruffier - Gérard Cassou - Béatrice Duclos - Anne-Marie Ruffier - Christian Aznar et Jean-Claude Poutou.

Coprésidents : Marc GARCIA - Jean CARASSUS -
e-mails : m.marc.garcia@gmail.com Tél : 06 705 793 06
jean.carassus@wanadoo.fr Tél : 06 78 76 61 45

Le blog :
regardsadeens.com

Sanitaire - Chauffage Ets DUARTE
Tél : 05 62 94 91 89
86 Avenue Alexandre Marqui 65100 LOURDES

PHD DIFFUSION Tél : 05 62 46 16 35
Portable : 06 10 18 77 91
1 Rue Gallieni - 65100 LOURDES